

LE SPECTATEUR

J. B. BERTHE
No. 24, Rue Wellington, Hull
A tousjours à vendre des
fruits verts et en saison, bananes,
pommes, poires, noix, cerises,
orange, citron, etc. Tous vendus
à la mode, etc. Tous vendus

VOL. I NO. 42

HULL, P. Q., MARDI, 22 OCTOBRE 1889

UN AN \$2 ET \$1

LE "SPECTATEUR"

BUREAUX ET ATELIERS

NO. 154, RUE PRINCIPALE,

Journal publié les Mardis et Vendredis dans l'intérêt des spéculations ouvrières et agricoles du district d'Ottawa.

ABONNEMENT
Hull et Ottawa: Un an \$2.00
Six mois 1.00
Montréal et Québec: Un an 2.00
Six mois 1.00
Tous autres endroits: Un an 1.00

ANNONCES (mesure nonpareil)
Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 5 cts la ligne
Une fois par semaine 8 cts la ligne

Toutes les correspondances doivent être adressées comme suit:
LE SPECTATEUR,
P. O. Boite 421
Hull, Canada

FEUILLETON du "SPECTATEUR"

No 12

TANCREDE

—DE—

ROHAN

V

UN RENDEZ-VOUS

Suite.

La nuit enveloppait déjà les ailes noires de l'hotel de Rohan, et tout le monde venait de se retirer après avoir pris plusieurs décisions relatives au jeune duc pour les informations juridiques de sa cause, lorsque l'Italien, qui se tenait debout près de la fenêtre du vestibule, crut voir une ombre furtive se glisser vers les jardins de l'hotel. L'ombre fit quelques détours et se perdit après avoir traversé la cour, dans les profondeurs d'un escalier à vis qui devait communiquer à la chambre de la duchesse de Rohan. L'Italien se rassura en songeant que c'était peut-être un des écuyers de la duchesse; la grande porte venait d'être fermée, le silence était devenu profond. Couché par ordre de la duchesse douairière dans la chambre même qu'occupait Tancrede, au-dessus de celle de sa mère, il fut bientôt réveillé par un bruit léger, pareil au grattement des griffes d'un chat sur des tapis. Le bruit se prolongeant, Priolo se leva et ayant soin de ne pas réveiller Tancrede, dont il referma la porte soigneusement. En approchant avec son épée s'accrocha dans un rideau et elle rendit un bruit sec contre les dals. L'Italien put voir alors un homme couvert d'un long manteau brun, dont il avait raabtu le capuchon sur son visage, descendre et fuir vers l'une des portes de la grande cour. En vain s'acharna-t-il à le poursuivre, l'homme avait une clef et il referma la grille sur lui. Priolo par cris avait mis sur pied tous les valets; mais on ne put retrouver la trace de l'inconnu. Courant alors au tiroir de la duchesse, éveillé par ce tumulte, il le trouva vide et sortit précipitamment.

Dix jours s'étaient passés depuis ce larcin nocturne, et l'Italien n'était pas encore

rentré à l'hotel de Rohan, où la douleur et la consternation régnaient. En perdant Priolo il semblait que la duchesse eût perdu son seul appui. Qui avait pu enlever cette pièce importante, dont elle avait seule le secret ainsi que lui? Aurait-on égorgé Priolo? Etait-il captif? Qu'avait-il pu devenir? Tancrede ne quittait plus sa mère; pour ne pas l'affliger, il avait renoncé de bon cœur à ce monde où il se voyait déjà nié par les uns et accepté par les autres. Le duc de Chabot n'avait pas eu de peine à obtenir un arrêt du conseil qui sans ôter à la chambre de l'Edit la connaissance d'une affaire de sa compétence, ordonnait qu'elle fut jugée par cette chambre conjointement avec la grand-chambre et la Tournelle. Cet arrêt allarmait la duchesse douairière; elle avait compris que par cette augmentation de juges, la cour n'avait cherché qu'à favoriser les prétentions de ses adversaires. Elle craignait que la grand-chambre et la Tournelle, qui étaient unies et formaient un tribunal beaucoup plus nombreux que la chambre de l'Edit, ne se laissassent entraîner par un torrent de sa faveur. Devrait-elle laisser rendre à ce nouveau tribunal un arrêt par défaut, contre lequel Tancrede se pourvoierait un jour comme mineur? Que résoudre enfin? La duchesse, depuis quelques temps n'avait plus même aucune nouvelle de ses ennemis, car Henri de Chabot affectait de mystérieuses absences.

La tristesse de Tancrede, à la suite de tant de bouleversements était devenue une véritable maladie. Le caractère du jeune homme était changée; cette procédure, qui menaçait de ne pas finir, l'avait plongé dans un abattement mélancolique. Sous les broderies éclatantes qui le couvraient, il se prit plus d'une fois à regretter la vie humble et douce qu'il menait chez le mercier, les vertes prairies de la Hollande, l'amour d'Hélène et les brusqueries de Potnick. A l'exception de sa mère, qui avait pour lui d'ineffables tendresses, quelle femme souriait à ce jeune homme, contesté aux yeux de la cour, mis en énigme, en problème? La seule femme vers laquelle un instinct funeste l'avait poussé, c'était Marguerite une femme qu'il n'osait plus même nommer sa sœur; Marguerite, la femme du comte de Chabot. d'un odieux larron de noblesse, avec lequel il brûlait d'en venir aux mains! Sous le poids de ces tristes réalités, le jeune homme était peu sensible aux attraits d'une ville si nouvelle pour ses regards, d'une ville déjà remplie pourtant du bruit de son nom, et où ce n'était pas trop de trois chambres assemblées pour le relever ou le dégrader aux yeux de tous, pour le déclarer noble ou bâtard.

Plusieurs mois écoulés sans changer en rien cet état de choses avaient enfin porté à son comble l'exaspération du jeune duc. Il vivait au temps des chansons satiriques, où le ministre lui-même, aux burlesques apologues. Cette rage frondeuse l'atteignit aussi. Chabot, qui avait ses poètes, ne manqua pas de leur faire

composer une chanson sur les étoffes. On appelait Tancrede du nom de *monseigneur*, plus loin de *monsieur le mercier*. Ces moqueries perfides entraient comme autant de flèches dans l'âme du jeune homme. Un soir que ces idées tumultueuses l'assiégeaient, il reçut une lettre dont la seule signature lui causa un étrange battement de cœur: cette lettre était de sa sœur, de Marguerite de Chabot. Elle lui demandait un rendez-vous, elle lui annonçait qu'en l'absence de son mari elle avait à lui confier des choses importantes. La malédiction de sa mère lui faisait une loi, disait-elle, de ne plus franchir les grilles de l'hotel de Rohan; mais lui ne pouvait-il pas venir pendant qu'un homme *fidèle* (ce mot était souligné dans sa lettre) veillerait autour de la maison pour assurer la tranquillité de leur entrevue? L'idée d'un guet-apens eut glacé le cœur de Tancrede; mais il était à cette âge où l'on ne doute ni de son bonheur ni de son glai-ve devant un péril. Malgré les dures paroles sous lesquelles sa mère avait écrasé devant lui Marguerite de Rohan, le jeune homme retrouverait au fond de son âme une voix tendre et suppliante pour sa sœur. Toute sa haine s'était concentrée sur Henri de Chabot.

Enveloppée de sa cape, il pénétra bientôt, à la nuit dans une assez belle maison, mais tout l'abord le glaça par une apparence de tristesse. Il lui semblait impossible que son seul hôte ne fût pas le silence en entendant retentir son pas sonore dans plusieurs salles désertes, qu'il traversait, escorté d'un serviteur portant comme beaucoup de reitres de ce temps, l'épée au côté et le masque sur le visage.

Quand ce serviteur eut amené Tancrede jusqu'à la chambre de Marguerite, un soupir parut s'échapper de sa poitrine et le jeune duc sentit la pression d'une main sur son bras. L'homme soulevait en même temps la barbe de son masque.

—Priolo! murmura Tancrede avec une émotion de surprise et de bonheur. Comment se fait-il!..

Mais Priolo s'était éloigné et déjà Tancrede se trouvait vis-à-vis de Marguerite de Rohan.

Dès qu'elle eut vu son frère, elle se hâta de tirer le verrou de sa chambre.

VI

MARGUERITE DE ROHAN

—Est-ce Marguerite ma sœur ou la femme du comte Henri de Chabot qui m'a fait appeler? dit le jeune homme.

—C'est Marguerite, Marguerite seule! s'écria-t-elle en se jetant aux pieds de Tancrede. Vous êtes mon frère, Tancrede; refusez-vous de m'écouter? Si Henri de Chabot a fait de moi ce que je suis, une créature qui ne peut se regarder sans honte, refusez-vous de m'absoudre, vous qui depuis votre retour, savez peut-être que j'expie ma faute dans les remords et dans les larmes?

—Relevez-vous ma sœur, dit le jeune homme, relevez-vous! Ce n'est pas moi qui ai

maudit, c'est moi peut-être qui ferai pardonner.

Pardonnez! On! tout mon courage est dans ce mot. Vous pourriez me faire rentrer en grâce avec ma mère... n'est-ce pas? Vous pourriez me recevoir m'arracher à la tyrannie infâme de cet homme?

—Je puis tout ce que je veux répondit-il fièrement; mais pour quoi votre main tremble-elle, Marguerite? Pourquoi me regardez-vous d'un air égaré?

—Parce que, pour la première fois... je me trouve en face de mon juge Tancrede! Oh! je n'ose encore vous regarder, je n'ose vous avouer ma honte et mes crimes. Geneveux enfant, qui êtes accouru sans crainte à ce rendez-vous! Geneveux frère, qui ne repoussez point votre sœur! Hélas! je suis indigne de tant de bonheur Tancrede, et cependant je suis peut-être moins coupable que vous ne le pensez; peut-être qu'après m'avoir entendue...

—Parlez Marguerite, parlez quoique le temps presse, la justification de ma sœur. Mais que pouvez-vous dire pour justifier tant d'années d'oubli, d'exil, d'abandon? N'importe, je vous écoute.

—Ce que j'ai à vous dire, Tancrede, je l'ai dit souvent à Dieu dans de longues et tristes veillées; l'aveu de ma première faute, c'est Lui qui l'a reçu, Lui qui me pardonnera peut-être dans sa miséricorde et sa bonté. Une amour insensé, fatal m'a seul poussée dans l'abîme. J'étais jeune, j'arrivais à la cour de France, cecouant les langes sévères d'une éducation calviniste.

(A Continuer.)

A. COUTURE

HORLOGER ET BIJOUTIER
NO. 96 RUE MAIN, HULL, P. Q.

Je viens de recevoir le plus grand choix de montres en or et en argent, Joints, Bagues et Bijouteries de toutes sortes. Lunettes et Lorgnon.

Toutes les commandes sont exécutées à court délai.

Ouvrage garanti. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

A. COUTURE.

Magasin du bon Marche

NO. 100 RUE PRINCIPALE HULL
Ancien Magasin de E. J. Faulkner

MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTES
Pour les Dames.

TWEEDS, CHAPEAUX ET ARTICLES DE FANTAISIES POUR MESSIEURS

Habilllements faits sur commande. Hardes faites, Etc., Etc.

A bon Marche. Un seul prix. Argent comptant

G. LAFOND,

No. 100 Rue Principale, Hull, vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

Librairie Ste. Anne

NO. 106 Rue Main, Hull

Toujours en mains un assortiment complet de papeterie, livres, articles de bureaux, images, jouets, articles de fantaisie, lainages, patrons, présents de noces, livres de modes, etc., etc., etc.

Les prix sont plus bas que chez n'importe quel autre marchand.

Une visite est sollicitée,
Dlle. ELEONORE SEGUIN,
Propriétaire

Fonds de Banqueroute

Vente du Fonds de Banqueroute de
- A. PERROTON -
Marchandises SECHES
EPICERIES et
FERRONNERIES.

Ce STOCK acheté à 45 cents dans la piastre est maintenant offert en vente et cette vente continuera jusqu'à ce que tout soit vendu. Appelez-vous bien, pas de Réserve. Il faut que tout parte.

CE STOCK CONTIENT
ETOFFES à ROBES, INDIENNES, FLANNELLES, EPICERIES
QUINCAILLERIES, Etc., Etc., Etc.

Le magasin sera ouvert à NEUF heures du MATIN
Faites attention, les premiers venus sont les premiers servis.

Nos 62 et 64 rue Principale.
F.H.H.

BUREAU DE POSTE DE HULL

ARRIVEE ET DEPART DES MALLES

MALLES	FERMETURE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	9 20	4 15	7 00	
Montréal.....	5 55			
C. P. R.....	5 55			
Gatineau.....		7 45		

ARRIVEE

	ARRIVEE			
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.
Ottawa.....	7 00	10 30	13 0	5 30
C. P. R.....	1 30			
Gatineau.....			4 15	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la Poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes. Heure du bureau, de 8 a. m., à 8 p. m. Mandats sur la Poste et la Banque d'Epargne, de 9 a. m., à 4 p. m.

J. H. KERR,
Bureau de Poste Hull } Maître de Poste
Mai 1889 }

Bureau de Poste d'Aylmer

ARRIVEE et DEPART des MALLES

	ARRIVEES	
	A.M.	P.M.
D'Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	2 00	6 00
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les dimanches exceptés.....	10 30	

FERMETURE

	FERMETURE	
	A.M.	P.M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours, dimanches exceptés.....	10 03	00
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanche excepté.....	5 00	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles précédentes. Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m. Mandats sur la poste et la Banque d'Epargne de 9 a. m. à 4 p. m.

J. R. WOODS,
Bureau de de Poste } Maître de Poste.
Aylmer Mai 1889. }

Atelier de Marbre et Granit d'Ottawa

J. W. McDonald, Prop

Fabricant et Marchand de

MARBRE ET GRANIT

Monument, Epitaphes, Fatourages de lots de Cimetières, Etc., Etc.

COIN DES RUES
WELLINGTON ET SPARK,
OTTAWA, Ont.

Elegantes Chambres Dentales à Hull

Dr. B. S. Stackhouse

CHIRURGIEN DENDISTE

Bloc Goyette Rue Principale, vis-à-vis le bureau de Poste.

Dents remplacées d'après un système tout-à-fait nouveau, 15 minutes après l'extraction des dents naturelles. Pas de douleurs. Gas, chloroforme ou éther administrés.

Abonnes de Campagne

Que les abonnes de Campagnes s'en souviennent, notre journal ne coute qu'une piastre par annee et paraît deux fois par semaine.

Teinturerie et Buanderie à Hull

M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 140 rue Principale bloc Dorion chez M. J. Lambers, tailleur une agence de teinturerie et une buanderie.

Réparation des plumes d'autruche nettoyage de hardes, lavage. Les ordres sont livrés à domicile. Une visite est sollicitée.

R. GAGNON
No 140, rue Principale Hull

Librairie Lapierre

COIN DES RUES MAIN ET DUKE

Toujours en main tout ce qu'on peut désirer en livres, papeterie et objets de bureau.

Spécialités: Encadrement, Tapiserie, Rideaux à ressort. Travaux faits rapidement.

Dépôt des Journaux de
Québec, Montreal et Ottawa.
Une Visite est Sollicitée.

BRYSON, GRAHAM

ET CIE.,

VENTE SPECIALE
AU COMPTANT

DE

TOUTES LES ETOFFES
A ROBES

CETTE SEMAINE.

CHEZ

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

Employez seulement le fil Clapperton,
le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

"LE SPECTATEUR"
MARDI, 22 OCTOBRE 1889.

L'élection de Richelieu.

Nous attendions avec impatience le résultat de l'élection du comté de Richelieu; et aujourd'hui que ce résultat est connu, puisqu'il est maintenant avéré que M. Massue a battu M. Beauchemin par une majorité de 333 nous pouvons manifester ouvertement l'opinion que doivent s'en former ceux qui en ont suivi de plus près les principales phases.

Disons de suite que nous avons lieu d'être étonnés, adversaires comme partisans, de la défaite que M. Laurier vient d'essuyer, lorsque toutes les chances de l'élection semblaient d'abord tourner de son côté. Jusqu'au lundi qui a précédé l'élection, M. Laurier comptait sur une éclatante victoire, et il est difficile de trouver des causes évidentes de ce changement subit dans les élections, ailleurs que dans celles que nous allons exprimer.

Est-ce que nous devrions voir dans ce résultat inattendu une manifestation ouvertement hostile aux principes énoncés par M. Laurier. Est-ce que le programme qu'il a développé est en tout point repoussé par la majorité de la population? On pourrait le croire si une autre raison plus probable, parce qu'elle est partagée par tous ceux qui s'occupent de politique depuis quelques années, ne se présentait évidente et manifeste.

Le parti libéral a été battu dans Richelieu, et ce n'est peut-être pas un mal si l'on sait en tirer des conclusions pratiques, car les élections partielles sont autant de leçons qui doivent instruire les partis politiques. Puisse le parti libéral en faire son profit.

Depuis longtemps on porte de graves accusations contre certains hommes d'influence néfaste qui ne font que de la politique payante; et malheureusement, le parti libéral en possède un trop fort contingent. On dit avec raison, que l'état-major qui entoure M. Laurier dans toutes ses luttes politiques — les hommes de Québec, puisqu'il faut les appeler par leur nom — ne sont pas assez désintéressés à l'heure des grands combats, et comme on leur reproche de se trop occuper de leur intérêt personnel dans l'intrusion qu'ils ont faite au gouvernement de Québec, on peut

dire qu'ils n'ont pas assez les préjugés d'indépendance en matière financière, et de désintéressement absolu à l'heure des élections.

Nous savons que l'argent est rare dans le parti libéral, et le peu qu'il y avait à la position de M. Laurier pour parer aux dépenses légales et inévitables de l'élection n'a pas été dépensé par lui à cette fin. Contrairement à ce qui aurait dû être fait, on craint fort que cet argent n'ait été enfoui dans l'abîme qui sert de poche à ces courtiers politiques qui sont allés offrir libéralement et fructueusement leur immense service à la cause libérale dans le comté de Richelieu.

Aussi le manque d'organisation, la défectuosité des moyens employés et le manque de dévouement de certains partisans intéressés ont été cause: que la prévisions d'une victoire hier s'est changée en la certitude d'une défaite aujourd'hui.

La lutte qui s'est faite a été des plus sérieuses tant à cause de l'importance du sujet qui y était traité que de la valeur des hommes qui cherchaient à le faire triompher.

L'honorable Secrétaire-d'Etat, M. Chapleau s'est jeté dans la mêlée et a fait énergiquement la lutte, secondé avec vigueur par des partisans qui lui ont voué un culte, et qui sont prêts à tout sacrifier pour le faire sortir triomphant des luttes électorales.

M. Laurier a dû combattre mal secondé par plusieurs de ses principaux partisans, qui ne portent pas assez haut l'estime et le dévouement sincère que mérite le chef de l'opposition à Ottawa.

Nous pouvons voir là une explication probable de la défaite de la politique libérale dans Richelieu. Cette défaite est-elle l'expression de la Province de Québec? Il est encore permis d'en douter, et d'attendre qu'une autre élection vienne confirmer ce verdict en faveur du parti conservateur.

Qui vivra verra

COURRIER D'AYLMER

LACHE ATTAQUE

La victime en danger de mort

Dimanche dernier, à Aylmer, Edmond Smith, fils du gardien de la barrière rencontra sur le chemin d'Eardley, un jeune orphelin, Alex Miller, et sans raison aucune, il le frappa du pied dans les parties génitales. Le malheureux jeune homme, tomba insensible sur le pavé tandis que son agresseur continuait sur lui sa lâche attaque. A l'arrivée des gens, Smith s'est sauvé et Miller a été transporté chez lui, où l'on désespère de ses jours. Un procès a été pris contre la brute qui comparaitra en cour demain.

Le Capt. Goulet et la navigation

Le Capt. Goulet a vendu tous ses bateaux à vapeur, qui sillonnaient les eaux du lac d'Aylmer, à la Compagnie de Navigation du Haut de l'Ottawa, et il doit partir le printemps prochain pour aller demeurer à Beauharnois, où il a fait l'acquisition du *Filgate*. Ce dernier bateau appartenait à M. N. Filgate de Beauharnois et il faisait le service entre ce dernier endroit et Montréal. M. Goulet continuera la même traverse.

Un livre nouveau

M. Jos. K. Foran, vient de vendre pour \$800 son droit d'auteur d'un volume qu'il a écrit dernièrement sur la vie de chantier au Canada. Le livre porte pour titre: *Simon l'Abénakis*.

Inspection de la Prison

M. L. L. Desaulniers l'inspecteur nommé par le gouvernement pour visiter les prisons de la province, vient de faire sa tournée à Aylmer. Son rapport est des plus flatteurs à l'adresse, de M. Moussette, pour la propreté et le bon ordre qui règnent dans la prison du chef-lieu.

Personnel

Le juge Malhiot est parti dimanche pour Montréal. Il doit être de retour depuis hier.

Cour de Circuit

La cour de Circuit, siège à Portage du Fort, depuis ce matin.

Note de la Rédaction

L'abondance des matières nous a forcés de remettre jusqu'à aujourd'hui la publication du document suivant, qui ne pourra faire autrement que d'intéresser nos lecteurs.

VOYAGE A NEW CARLISLE

Baie des Chaleurs.

Monsieur le Directeur,

Ayant obtenu un congé de quelques semaines, afin de refaire ma santé un peu ébranlée par le travail du Département, je laissai Ottawa pour me rendre d'abord à la Rivière-Ouelle, accompagné de ma femme et de mes enfants.

I

Comme tout le monde le sait, la Rivière-Ouelle est une ancienne paroisse, remplie de légendes gracieuses et de souvenirs historiques les plus intéressants. Elle est située à environ 80 milles de la ville de Québec, côté sud du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Après avoir passé quelque temps de vacance en ce lieu, berceau de ma jeunesse, nous laissâmes la Rivière-Ouelle pour nous rendre à Cacouna, et vers la fin d'août, à Dalhousie, l'une des stations du chemin de fer Intercolonial, situé sur la rive sud de la Baie des Chaleurs, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Emportés à toute vapeur par l'Intercolonial, nous traversâmes les riches et populeuses paroisses échelonnées sur le parcours de la ligne dans les comtés de Kamouraska, de Témiscouata et partie de Rimouski, lesquelles paroisses offrent un panorama sans cesse renaissant et des plus enchanteurs.

Etant rendus à Dalhousie, nous traversâmes bientôt à l'autre côté de la Baie des Chaleurs, en prenant passage à bord de l'*Admiral*, commandé par le Capitaine Dugal, dont l'urbanité est connue des touristes, de même que celle de ses officiers, MM. Roque et Bouffard qui, tous, ont rivalisés de complaisance envers tous les passagers qui se trouvaient à bord.

Carleton, que nous avons visité avec un intérêt tout particulier, est un florissant village et bien peuplé. Les terres qui bordent la Baie des Chaleurs sont en parfaite culture, et en certains endroits les défrichements ont pénétré à plusieurs milles dans l'intérieur. Il y a donc place pour des milliers et des milliers de Colons, et le sol y est en général très fertile.

Les pêcheries de cette riche péninsule prennent une valeur de plus en plus grande. Quoique le comté de Gaspé offre la plus grande somme des richesses provenant de la pêche, le comté de Bonaventure figure pour une valeur commerciale fort appréciable.

Les plantes marines, apportées sur le rivage par les roulis de la mer, offrent partout un engrais d'une grande valeur; de plus, il y a l'engrais du poisson, que les Colons peuvent se procurer avec la plus grande facilité, suivant que le remarque si judicieusement M. Stanislas Drapeau, dans son *Guide du Colon Français*, publié il y a deux ans.

II

Nous arrivons à New-Carlisle, qui est le chef-lieu du comté de Bonaventure, et sa situation offre un coup-d'œil vraiment féérique, d'où la vue s'étend au loin sur la mer.

New-Carlisle est un village des plus florissants, situé sur le penchant d'une légère colline qui donne à la localité un air de grandeur et d'aisance qui inspire aux touristes le désir d'y séjourner le plus longtemps possible.

Les deux plus belles plages d'eau, dit M. J. C. Langellier, dans son *Esquisse sur la Gaspésie*, — sont incontestablement Carleton et New-Carlisle. La grève est on ne peut plus belle, mieux adaptée pour prendre des bains de mer; les paysages environnants sont d'une beauté ravissante, en un mot tout semble avoir

été disposé comme à dessein pour faire de ces localités les deux stations balnéaires les plus attrayantes de la province, et qui laisse bien loin dans l'ombre la Malbaie, Kamouraska, Cacouna et toutes les autres places d'eau qui attirent chaque été des milliers de touristes jusque des parties les plus reculées des Etats-Unis. Ici, les constitutions les plus faibles, les tempéraments les plus délicats n'ont pas à craindre la froideur des vents du nord, non plus que les changements soudains dans la température, où la douceur et la fraîcheur du climat est tout-à-fait favorable à ceux qui sentent la nécessité de refaire une santé délabrée.

III

Voyageant en compagnie de M. Charles Letellier, fils, marchand de la Rivière-Ouelle, de sa dame et de sa demoiselle, de même qu'avec M. J. B. Letellier, marchand de gros de Québec, sa dame et sa belle-sœur, Mademoiselle Ouellet, nous fûmes princièrement reçus par M. Philippe LeBel, régistrateur, et son frère Joseph, député-shérif, et leur aimable famille. Les journées comme les soirées se passèrent dans d'interminables récréations, où la musique, le chant, les bons mots n'ont pas fait défaut dans le programme.

Un dîner champêtre, organisé par Madame Philippe LeBel et autres dames de l'endroit, eut lieu à la rivière Nouvelle, où l'entrain fut des plus enthousiastes.

Les avocats, qui partout dans le monde, sont de joyeux et agréables connaissances à faire, ne manquent pas à New-Carlisle. Le barreau est représenté par mon cousin Elie d'Anjou, MM. Blanchette et Bélanger, etc., etc. Puis l'antique "garde-notes du roy notre sire" M. Lenotaire Roy, brave canadien de l'étoffe du pays pure. Tous nous ont traités comme on dit, aux petits oignons, et j'aime à croire qu'ils ont gardé notre souvenir.

J'ai aussi fait la rencontre et la bonne connaissance, avant mon départ, du populaire député au fédéral, M. Riopel, un homme qui semble né dans la charge de représentant du peuple, tant elle lui convient. Il va sans dire que je n'oublierai jamais cette délicieuse agape de la rivière Nouvelle, ainsi que les autres cordiales réceptions qu'on a bien voulu nous faire durant notre séjour à la Baie des Chaleurs.

L'honorable juge Billy, qui réside à New-Carlisle, est hautement estimé par toutes les classes de la société gaspésienne.

IV

A mi-distance entre New-Carlisle et le port de Paspébiac on aperçoit la résidence princière de M. le Dr Robitaille, ex-lieutenant-gouverneur de Québec; construite sur le flanc d'une petite colline d'où la vue s'étend sur la mer et le port de Paspébiac, et où se trouve également le riche établissement commercial de MM. Robin & Cie, que nous avons visité, ainsi que le vaste établissement de pêche de M. Boutillier, aujourd'hui passé aux mains, et sous la direction intelligente de MM. Fovel & Cie.

Quel coup-d'œil enchanteur offrent les parterres de ces deux grands établissements, lesquels sont incomparables, et supérieurs même à celui de M. Papineau, de Montebello, comté d'Ottawa.

Dans la culture des légumes, nous avons admiré chez M. Fovel des concombres de 18 pouces de longueur; du blé-d'inde dont les tiges mesurent 10 pieds de hauteur. Une récolte de patates hâtives avait été faite avant notre passage en cet endroit, et on nous montrait une seconde récolte qui était alors en voie de pleine maturité.

Il en est ainsi du blé de M. Philippe LeBel, à New-Carlisle qui est supérieur à tous les autres blés que j'ai vu de Lévis à Rimouski.

Les pommes du vaste verger de M. Tremblay, magistrat stipendiaire du même lieu, sont de qualité supérieure, et elles ont causé la surprise générale de mes amis, à Ottawa, en leur exhibant ce fruit délicieux.

Les habitations des cultivateurs de la Baie des Chaleurs sont petites et bien bâties, et tout révèle l'aisance et la prospérité.

V

J'espère répéter une semblable course dans la Gaspésie, une autre année, et en compagnie des dames

Letellier, s'il est possible, car elles ont été d'une amabilité, ainsi que leurs maris, qui rivalisaient avec celle des dames et messieurs de la Baie des Chaleurs.

Je conseille donc aux amis, désireux de passer d'agréables vacances d'aller à la Baie des Chaleurs, et ils s'en reviendront enchantés.

Un bon hôtel, dirigée par Mme Gosselin, sœur de mes amis d'Ottawa, MM. Joseph et Edouard Aubé, est bien achalandé, et mérite d'être patronisé, car il est tenu sur un bon pied, et sait offrir aux touristes tout le confort possible.

Le *Spectateur*, qui est répandu par toute la province de Québec et même au Nouveau-Brunswick, ferait bien plaisir à nos amis de là-bas s'il publiait ces quelques notes que je lui livre sans prétention, mais avec l'espoir de faire connaître les beaux endroits que les touristes peuvent visiter dans le voisinage du golfe, et sans dépenser trop d'argent.

AUGUSTE LÉVÉQUE

Ottawa, Octobre 1889.

Un Parallele

L'an dernier, au feu de Hull, tous les journaux de la capitale et même ceux des villes voisines consacraient des colonnes entières à dégoiser contre la brigade du feu de notre ville, à se moquer de nos moyens préventifs contre les incendies et même à rire de ceux qui avaient passé au feu et à insulter au malheur de 1200 à 1500 personnes.

Ne pourrions-nous pas à notre tour, blâmer la brigade du feu d'Ottawa, pour la tache qu'elle fait à sa réputation, dimanche soir? Certes, nous avons aujourd'hui vingt droits contre eux un seul en juin 1888 pour trouver à redire contre les corporations, contre l'administration des affaires municipales et même contre les gens, s'il fallait en venir là. Mais que Dieu nous garde de ce dernier insulte.

Que seraient aujourd'hui les cours à bois de M. Booth et de M. Bronson; la gare du C. P. R.; l'entrepôt de la manufacture Eddy; les milliers de tonnes de charbon; tous les hangars des deux compagnies de chemin de fer, etc., etc., s'il avait venté, dimanche soir, le quart de ce qu'il ventait l'an dernier lors du feu, et si vos dévidoirs avaient brûlé dans la station même où le feu avait originé?

On a vu la brigade d'Ottawa à l'œuvre et nous lui donnons volontiers ce qu'elle mérite: Les membres qui la composent obéissent à leur chef; c'est tout. Pour le reste, les pompiers de Hull auraient tout aussi bien réussi qu'eux.

Après tout, que doit-on penser du feu de dimanche soir quand on sait que tous les avantages pour le combattre étaient à proximité? L'aqueduc est là tout près du théâtre de l'incendie et elle aurait certainement brûlé s'il eut venté le moindre vent. Les dévidoirs et les pompes à vapeur auraient subi le même sort dans un cas semblable.

Avait-on besoin de parler contre nous quand pas un seul père de famille se trouvait chez lui pour sauver ses meubles ou sa propriété? Avait-on besoin de crier contre l'administration quand l'aqueduc n'était terminée qu'à moitié et que tous les dévidoirs étaient brûlés? Pouvait-on trouver à redire contre l'administration qui venait de doter la ville de tant d'améliorations?

Non, au contraire, on aurait dû louer le courage des gens, leur esprit d'entreprise et la patience avec laquelle ils ont supporté les injustes attaques des voisins.

Aux journaux d'Ottawa nous disons: comparez ce qu'était l'aqueduc à Hull lors du dernier feu en 1888 et ce qu'est votre aqueduc à Ottawa. La force du vent lors de ce feu à Hull et calme plat dimanche dernier, et vous conviendrez avec nous qu'après, tout bien considéré l'organisation et la conduite des affaires dans Hull valent peut-être celles d'Ottawa.

Tout en démontrant que les journaux d'Ottawa avaient tort de jeter du discrédit sur les affaires municipales de Hull lors du grand feu en 1888 nous ne prouvons nous empêcher de sympathiser avec toutes les victimes du malheureux incendie qui vient de ravager un des quartiers de la cité d'Ottawa. Et nous pouvons assurer qu'en écrivant tout ce qui précède nous sommes l'écho de toute la population de Hull.

Comment les Colons du Lac Temiscamingue sont traités par les Juges de Paix Canadiens-Français, MM. Frs. Coursolle et Aug. Laperrière.

Version du Prisonnier Sauvé.

Exces de Jurisdiction des Juges de Paix

Voici une affaire qui louche passablement et qui se déroulera en cour sous peu.

M. Jules Sauvé, âgé de 22 ans, fils de M. Julien Sauvé, résident de St Thomas d'Alfred, travaillait depuis plusieurs années comme coupeur de chemins dans les chantiers de MM. Bronson et Weston. Il avait toujours économisé le fruit de son travail jusqu'à ce que, l'an dernier, il se trouva avoir une somme suffisante pour l'achat d'une terre à la baie des Pères, lac Temiscamingue. Il se bâtit immédiatement une maison et en même temps il construisit celle d'un nommé Rousseau, jeune Québécois, propriétaire de la terre voisine de la sienne.

Au commencement de février, Sauvé partit pour St. Thomas d'Alfred d'où il revint en avril, après un voyage de trois mois, emmenant avec lui une paire de chevaux, des provisions et des grains de semence. De suite, il se mit à l'œuvre, à labourer, à ensemercer, etc. En mai, Sauvé engagea Louis Rousseau, son voisin, qui lui devait encore le prix de sa maison. Il se mit à l'ouvrage, moyennant \$26 par mois, en déduction de compte.

Le Québécois travailla pendant deux mois lorsqu'il demanda à son boss pour aller travailler un mois chez M. Piché à quelque distance de là afin de lui permettre d'acquitter une autre dette. Sauvé le lui permit, mais Rousseau ne revint plus travailler avec son premier maître, quoiqu'il lui dut encore \$103.

Au commencement de Septembre Sauvé pria Rousseau de venir reprendre son travail, et sur le refus de celui-ci de s'exécuter, le premier lui déclara qu'il garderait tous ses meubles en compensation de sa dette et qu'il ne les laisserait pas sortir de la maison. Rousseau consentit à ce dernier marché et tout en a été dit jusqu'à ce que le 15 de septembre dernier, Sauvé s'étant absenté de chez lui, Rousseau vint et sans plus de cérémonies, il enfonça la porte, se saisit de ses meubles et les emporta tout chez lui. Scène de ce pauvre Sauvé quand il arriva à sa maison! Il va voir l'auteur de cet acte de vandalisme qui refuse de payer et de remettre les meubles.

Quelques temps après, ce fut au tour de Sauvé à aller se servir chez son ami Rousseau, mais cette fois-ci le malheur était pour lui. On l'ammena devant les juges de Paix de l'endroit qui le condamneront à deux ans de prison aux travaux forcés, après un simple procès sommaire.

Sauvé demanda un délai de huit jours pour produire ses témoins, mais ceci lui fut refusé et l'huissier Latour conduisit le condamné à Aylmer le 12 du courant.

Le shérif refusa de payer au déductif, les \$60 qui lui étaient dues, alléguant que le commitment ne portait pas la nature de l'offense, et qu'il ne pouvait payer cette somme.

Comme on le voit, c'est une curieuse manière d'administrer la justice; on amène un individu en prison sans connaître la nature de l'offense qui l'y conduit et on lui refuse un procès où il peut faire entendre ses témoins....

MM. McDougal et Grondin ont pris la cause en mains et ils veulent jeter un peu de jour sur cette affaire.

DECES

Nous avons appris avec regret la mort de Delle Carry Tweedie de Papipeauville, arrivée dimanche matin vers deux heures à l'âge de 29 ans. Melle Tweedie était fille de M. John Tweedie senior, et sœur de notre estimable ami, M. John Tweedie junior. Melle Tweedie a succombé à cette terrible maïadie qui ne pardonne jamais la consommation.

Nous prions la famille affligée de vouloir bien accepter nos plus sincères condoléances.

A VENDRE

Un coffre-fort (safe), à bon marché. S'adresser à N. Pagé, No. 154 rue Principale.

POUR être vendu sans reserve \$8,000 valant de CHAUSSURES de toutes sortes, pour un mois seulement. Chez P. FARRELL, No 51 RUE SUSSEX, EN FACE DE LA RUE YORK, OTTAWA

LAROSE ET CIE., MARCHANDS DE 'Nouveautés' ET D'HABITS FAITS 101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

LE FEU
Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir.

LES CITOYENS DE HULL
Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti que jamais. La maison garde un **Tailleur Diplôme** qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

Notre maison est trop connue de Hull pour en dire davantage.

LAROSE & Cie NO. 101 Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

L'Hotel de Ville

Nous avons été heureux d'apprendre qu'une nouvelle motion pour la reconstruction de l'hôtel de ville sera présentée et adoptée à la prochaine assemblée du conseil de ville. Il était difficile de croire que la résolution prise à la dernière assemblée, était définitive : car nous nous rappelons, qu'un membre important du conseil de ville disait dernièrement, avoir eu honte de la réception faite à Sir John et à d'autres députés, l'été dernier, dans un local aussi peu convenable que l'endroit mis à sa disposition par le conseil pour ses délibérations. Ce membre ajoutait, qu'il voterait de grand cœur pour faire adopter une motion tendant à amender le plus tôt possible l'état défectueux qui existe.

Nous avions donc raison d'être un peu surpris de voir ce même conseiller voter contre une motion présentée à cet effet. Est-ce que l'opinion de ce membre est si versatile qu'il repousse demain ce qu'il approuve aujourd'hui? Ce serait vraiment déplorable pour le progrès de la ville où il occupe une position si importante.

Une nouvelle motion sera donc présentée au conseil de ville et tous les échevins qui travaillent sincèrement à l'intérêt de Hull, voteront en sa faveur nous a-t-on dit. On comprend que ce projet est depuis assez longtemps à l'état d'embryon pour qu'on cherche à le réaliser. La ville toute entière en souffre comme elle sera la première à en bénéficier.

Nous espérons qu'une heureuse solution sera enfin donnée à cette question qu'on a trop négligée, et qu'un magnifique hôtel de ville s'élèvera bientôt pour faire honneur à la ville et pour la commodité des délibérations publiques du conseil de ville.

Chants Religieux

Demain soir, mercredi, une loterie de Chants religieux aura lieu à l'Institut-Canadien d'Ottawa. Nous invitons ceux qui s'occupent de musique religieuse à profiter de l'occasion pour se procurer les magnifiques volumes et cantates annoncés. Prix du billet 25 centins, ou 5 pour \$1.00

Cour Supérieure

Un terme de la cour Supérieure doit s'ouvrir à Aymer le 28 courant.

INCENDIE DESASTREUX

A cinq heures dimanche après-midi, les pompiers étaient appelés dans la rue Broad où le feu venait de se déclarer dans le hangar à foin de M. Etienne Lafontaine, alors absent de chez lui avec sa famille.

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, les flammes couvraient un grand étendu de terrain et des milliers de personnes se pressaient dans les rues avoisinantes. Mais il leur fallut bientôt décamper afin de donner place à toute la brigade du feu qui était sur les lieux et aux malheureux incendiés qui sauvaient leur butin, et aussi afin de ne pas être brûlés par la chaleur intense de l'incendie.

Les pompiers firent tous leurs efforts pour sauver la gare du Pacifique qui se trouvait en face, et les clos de bois de M. Booth à quelques arpents. Ils y réussirent, mais avec beaucoup de difficulté.

A minuit, après que tout a été fini, et que les incendiés pleuraient leurs pertes, on pouvait voir un grand carré, le plus commercial des Flatts, réduit en cendres d'où s'échappaient de temps à autre quelques petites flammes rouges, obscurcies par la grosse fumée qui s'élevait encore dans les airs.

Voici la liste des incendiés avec le chiffre des dommages qu'ils ont subis.

M. E. Lafontaine \$5,000, M. L. & J. Lavigne \$3,000 chacun, M. Blais \$2,000, M. Roland \$2,000, M. Madden \$1,000, assurance \$500, M. McGibney \$1,000 dont \$2,000 d'assurance, M. Goulet \$3,000, M. Lagassé \$1,000, M. Lacharité \$1,000, Mde Lavigne \$1,200, M. Aubry \$1,500, M. Legault \$1,500, Mde Hanrahan \$800, M. O'Connor \$600, M. Potvin \$600. L'église St Jean Baptiste a été en partie détruite.

Les polices d'assurance de presque tous ces gens étaient expirées depuis le mois d'août et ils avaient négligé de les renouveler.

Soirée agréable

Hier soir, les amis de M. Alph. Valiquette, imprimeur, aux bureaux de l'Imprimerie officielle, se réunirent chez lui afin de lui causer une agréable surprise antérieurement à son mariage.

M. Valiquette appartenant à la fanfare des Chaudières et à la "Lyre Canadienne" les membres de ces corps se firent un devoir de venir le féliciter. Quelques instants plus tard, on présentait à M. Valiquette une jolie adresse lui par M. Beaudry, président de la "Lyre" et accompagnée d'un riche cadeau : Plateau, beurrier, pot au lait, encrier et marinadier en argent et une canne superbe.

M. Valiquette après une spirituelle réponse convia ses amis à un banquet où rien ne manquait.

A partir de ce moment un programme fort bien agencé par M. F. Breton fut suivi à la lettre, entremêlé de toasts appropriés à la circonstance.

On eut le plaisir d'entendre MM. Valiquette dans un solo de Baryton, Cameron, solo de Clarinette, Barrett, solo de Cornet, Beaudry, dans plusieurs chansons, Aubé, dans une déclamation, Bruneau, Barrett, Elliott et Cameron dans un quartette splendide.

M. Bruneau répondit au toast des dames aux succès, puis on but aussi à la santé des fanfares; M. Beaudry s'acquitta de la tâche d'y répondre.

ACCIDENTS

Dimanche, M. Ladouceur, messenger au bureau des dessinateurs, travaux publics, a été victime d'un très grave accident. Il était à manier une arme à feu lorsqu'une explosion soudaine se produisit causant d'affreuses blessures à la figure de M. Ladouceur qui perdra probablement un œil.

Hier une dame passait sur le pont Cummings, à Ottawa; lorsqu'un écolier monté sur un animal fougueux effraya deux chevaux attelés à une lourde charge qui se dirigèrent du côté de la dame qui fut écrasée contre le rebord du pont. Les vêtements furent déchirés et elle reçut de très sévères contusions.

M. Philippe Tremblay, jeune homme de 16 ans, faisait fondre du goudron dans la cour de M. Chénier rue Inkerman, quand une goutte de la poix en ébullition est venue lui brûler l'œil. Le Dr. Beaudin a donné ses soins au blessé qui souffrait horriblement. Il perdra peut-être l'usage d'un œil.

COURRIER DE HULL

Le Pont de la Gatineau

Ottawa veut prendre les devants sur nous pour la construction d'un pont entre la Pointe-Gatineau et la ville. Aujourd'hui des contribuables de la cité transpontine soulèvent la question de faire passer au conseil, un règlement d'emprunt de \$100,000 à être affectés à l'entreprise ci-haut nommée.

Conseil à suivre

Le Dr. Edouard Playter d'Ottawa vient de faire une sortie contre l'eau de l'aqueduc de la capitale. Il lui attribue le tort de causer beaucoup trop de fièvres typhoïdes; et, pour combattre l'impureté de l'eau et les symptômes de l'autre, il recommande de faire bouillir l'eau à boire et de la laisser refroidir avant de l'ingurgiter.

Personnel

M. Z. Gauthier, est de retour de son voyage à St-Hyacinthe.

M. Thomas Paquin du bureau de poste est allé à Montréal, en visite chez des amis.

M. Louis Lévêque, depuis six ans employé comme commis chez M. George Thomas, vient de quitter Hull pour aller prendre la gestion des affaires de M. Charlie Thomas à Victory Farm. Ses amis ont appris ce départ avec regret.

Nouveau Chantier

M. J. R. Booth va faire chantier, cet hiver, au Témiscamingue, sur la limite nouvelle qu'il a achetée dernièrement de MM. Barnett et Russell.

Le Commerce de Bois

Malgré tout le bois qui a été expédié d'Ottawa aux Etats-Unis cette saison, les commerçants et les propriétaires de scieries se plaignent d'avoir perdu beaucoup de commandes à cause des pluies continuelles que nous avons eues et qui ne permettaient pas de faire sécher le bois assez vite pour répondre aux ordres.

Revenus sur le bois

Les produits forestiers expédiés aux Etats-Unis pendant les trois mois finissant le 30 de juin, ont apporté au consulat d'Ottawa, des recettes de \$1,055,996 et pendant l'année fiscale, de \$3,042,365.

Vente importante

Les MM. Gilmour doivent vendre, en décembre prochain au Russell à Ottawa toutes leurs limites et leurs scieries de Hull, de Chelsea et de Trenton, à l'exception d'un moulin à bardeaux à ce dernier endroit. Celui-ci fonctionne actuellement et les propriétaires lui feront subir des améliorations au printemps, pour une valeur de \$400.

Hull bénéficiera peut-être de cette vente, car le site du moulin des M. Gilmour, est admirablement bien adapté aux besoins que nécessitent ordinairement l'érection de manufactures quelconques.

Commerce avec les Etats-Unis

M. Corssfield, qui possède un moulin à bardeaux à la chute à l'Eturleon, sur le C. P. R. et dont la production journalière est de 15,000 vient d'envoyer son premier char de bardeaux à Springfield, dans le Massachusetts.

Conseils Gratuits.

Nous donnons avec plaisir les conseils suivants aux personnes qui ont à cœur de voir Hull retrograder au lieu d'avancer rapidement dans la voie du progrès :

Achetez vos marchandises à Toronto ou à toute autre ville. Achetez souvent des colporteurs; faites faire toutes vos impressions à Ottawa. Si vous avez des informations ou quelques nouvelles à donner communiquez-les à un rapporteur étranger; mais, si vous avez de longs comptes-rendus de fêtes de veillées ou d'examen portez-les de suite à votre journal. Réjouissez-vous de la chute d'un grand homme qui a fait beaucoup de bien à la ville. Si un étranger vient ici, dites-lui tout le mal que vous pourrez de Hull et de ses habitants. Employez dans vos ateliers et vos boutiques, des étrangers qui ne vous servent pas mieux que des gens de la localité. Gardez précieusement tous les sous que vous amassez, et ne faites rien pour le public si vous ne pouvez en retirer de suite des bénéfices.

Station de feu et la station de police

La station de feu et la station de police seront livrées à la corporation par les contracteurs MM. Richard et Black, vendredi à 3 heures p. m. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs, d'après les informations prises qu'aucun extra n'a été apporté à la confection et

au parachèvement de cette entreprise.

Nouveau Corps de Musique

Une vingtaine de jeunes gens de Hull sont allés dimanche interviewer M. Honoré Brenot, l'éminent professeur de musique que l'on connaît afin de l'induire à prendre la direction d'un corps de musique en voie d'organisation ici.

Deux corps de musique dans Hull c'est bien; mais il ne faut pas que le dernier soit organisé au détriment de la Fanfare, ceci serait encore mieux.



Liste des Licenses

Accordées par M. D. C. Simon, collecteur du Revenu Provincial pour le district d'Ottawa, depuis le premier jour de Mai 1889 au 30ème jour de Septembre de la même année.

LICENCES D'HOTELS

H. Bernier.
André Simon.
Godfroy Moreau.
Jacques Goyette.
Fortunat Bernier.
Philippe Laliberté.
Damase Corbeil.
Michel Navion.
Joseph Rainville.
Onésime Laberge.
Jean Baptiste Marleau.
Edmond Séguin.

RESTAURANTS

Joseph Gravelle.

MAGASIN DE DETAIL

M. J. Laverdure.
Télesphore Madore.
Ferdinand Barette.
Pierre Durocher.
Ovila Chénier.
Marcel Dagenais.
Alexis Goyette.
Elzéar Lamothe.
Miroslav Laporte.
P. H. Charron et Frères.
François Marleau.
Normand Tellier.
William McEwen.
Alexandre Morin.

EMBOUTILLEURS

Dawes & Co.
H. F. Brading.
A. Anderson.

ENCANTEURS

J. P. Tackaberry.

BILLARDS

Onésime Laberge.
J. N. Fortin.
J. N. Fortin.

COLPORTEURS

Chas. A. Christin.

D. C. SIMON,

Collecteur du Revenu Prov. pour le District de Hull
Hull, 15 Oct. 1889.

Confiserie Nouvelle

MM. T. Lortie & A. Seguin viennent d'ouvrir au No. 142, rue Principale Hull.

Une confiserie et un restaurant de tempérance, où les gens de Hull et des environs trouveront toujours un assortiment complet de toutes espèces de sucreries, de cigares, de fruits, d'huîtres à des prix excessivement bas.

Rappelez-vous bien que les bonbons sont toujours frais et purs.

Modiste

Les dames fashionables de Hull qui voudront avoir leurs robes et leurs manteaux faits dans les derniers goûts, sous le plus court délai, et à des prix réduits feront bien de s'adresser au No. 38 rue Church, en face du poste de police, où deux modistes de premier talent se chargeront des commandes. Que les dames se le disent.

ECOLE DU SOIR

Une école doit s'ouvrir lundi, le 21 courant, pour l'enseignement de l'anglais, de l'arithmétique et de l'écriture. Toute personne ayant le désir de se perfectionner dans ses trois branches, devront s'adresser à moi avant le 20 courant.

Prix: \$1 par mois, payable d'avance.

Wm. NAUBERT, Inst.

161 Rue du Pont, Hull

MAISON FONDÉE en 1880

70 Rue Principale
Horlogerie-Bijouterie

Le plus grand assortiment de montres, bijoux et pendules dans la cité de Hull

Ma grande expérience me permet d'acheter les montres avec exactitude et de ne vendre que les plus recommandables

NE manquez pas l'occasion d'avoir à bas prix des MONTRES parfaites et GARANTIES

REPARATIONS DE MONTRES, BIJOUX ET PENDULES Faites avec le plus GRAND SOIN

Rue Principale
—No—
70

Jusqu'à la fin de Décembre

EPICERIE NOUVELLE

Le soussigné a, le 15 du courant, ouvert une épicerie au No 161 dans la rue du Pont et il invite le public de Hull en général à aller lui rendre une visite. Vous êtes certain de trouver un bon choix de marchandises à des prix très modérés.

A. F. NOBERT

JOHN ELIE

Commerçant de GRAINS, FOIN, AVOINE & c. En gros et en détail.

On achète et vend en gros et en détail. No. 166, rue Principale Hull, (Bloc Monck) Alfred Montpetit Gérant.

Plumes d'Australie

ET Autres Plumes Nettoyes, teintes et rafraichies. PAR

Mlle R. D. Desjardins No. 114 rue Wright, Hull.

Les commandes sont promptement exécutées. Satisfaction garantie. Prix modérés.

VIEUX POÊLES

POÊLES CASSÉS

POÊLES QUI NE CUISENT PAS

Si vous ne voulez pas que l'épouse gronde, ni que le mari soit mis de mauvaise humeur par la digestion pénible d'aliments mal cuits; si vous ne voulez pas que les enfants souffrent du froid, ni que l'eau gèle dans vos pots; si au contraire, vous désirez la paix dans la famille et l'aisance dans la maison,

CHANGEZ

vos poêles défectueux pour de bons et beaux poêles neufs, à bois ou au charbon, chez

E. D. D'ORSONNENS, GT. 143, 145, 149, 151 Rue Principale, Hull.

POÊLES DE SECONDE MAIN

Le soussigné s'est assuré, pour réparer les poêles, d'un mécanicien qui a longtemps travaillé aux engins et bouillottes du Pacifique Canadien. En conséquence, il a toujours en vente à très bas prix des poêles ayant déjà servi, mais qui sont aussi bons que des poêles neufs.

E. D. D'Orsonnens, Gt. 143, 145, 149, 151 Rue Principale, Hull.

CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE

Modes,

Manteaux

et articles de Toilettes

DUPUIS & NOLIN

D. C. SIMON,

Percepteur du Revenu Auditeur, Comptable, Agent General d'Assurances

Sur la Vie, contre le Feu et les Accidents,

Pour plusieurs compagnies de première classe, et Agent pour la Caisse d'Epargne et de Credit, de Paris.

M. Simon est maintenant prêt à assurer toutes espèces de propriétés et effets à des prix raisonnables, en donnant comme par le passé, satisfaction à tous.

Il sera heureux, aussi, de donner les explications nécessaires à ceux qui voudraient se prévaloir des avantages qu'offrent la "Caisse générale d'Epargne et de crédit de Paris."

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

Elie Migneron Ange-Gardien

Des soumissions seront reçues par les soussignés jusqu'à Mardi 29 octobre 1889 à midi pour l'achat de l'actif de la succession comme suit :

Fonds de commerce, de marchandises sèches, chaussures, épicerie, etc. \$638 23
Fixtures 40 70

Dettes délivrées d'après liste \$678 93
96 59
\$775 52

On ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

L'inventaire et la liste des dettes sont à nos bureaux.

KENT & TURCOTTE

7 PLACE D'ARMES

MONTRÉAL



IMPRIMERIE

—DU—

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

IMPRESSIONS DE LUXE

IMPRESSIONS

DE COMMERCE,

CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTE

BLANCS DE COMPTE,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES DE VISITE,

PANCARTES,

BLANCS DE COUR, ETC.

Ayant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fonderies américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

**Execution Parfaite
Prix Réduits**

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

**NO. 154
RUE PRINCIPALE,
HULL.**

Joseph Cote

CHAPELIER
No. 114, Rue Rideau,
OTTAWA

Impressions de Ville

Notre département d'impressions de ville (Jobs) est des mieux montés. Nous pouvons exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués à des prix raisonnables et sous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur.

L'administration ne reconnaît aucun reçu donné en son nom à moins que tels reçus soient donnés par nos collecteurs autorisés.

L'ADMINISTRATION.

BUVEZ LA BIÈRE O'KEEFE

M. E. J. Faulkner désire annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il a cessé d'être l'agent pour la vente de la bière *Molson* et qu'il fera le commerce de la célèbre bière O'Keefe seulement.

DEPOT GENERAL
Coin des rues Dalhousie et
Church Ottawa.
E. J. Faulkner

A Louer

Magasins et Logements

Dans le block Monck (ancien block Poulin) rue Principale.
S'adresser à N. Pagé No 154, rue Principale.

S. St. JEAN

FRBLANTIER-PLOMBIER
No. 257, Rue Principale, Hull

Ouvrage de commande une spécialité. Réparations de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

PRIX MODÉRÉS.

BOUTIQUE DE FORGE

M. Olympe Desjardins, et M. Murphy, forgerons, ont loué de M. J. N. Fortin la boutique de forge ci-devant occupée par M. Séguin et continueront comme par le passé à tenir une boutique de forge de première classe. Une spécialité dans la confection de fers et le ferrage des chevaux. Prix modérés.

Ecole du soir

J'ouvrirai une école du soir vers le 15 du présent mois pour l'Arithmétique, la Tenue des Livres et le Mesurage seulement.

Les personnes sachant lire et écrire, même médiocrement y seront admises: quatre à cinq mois de classes suivies rendront habiles dans ces trois branches.

On devra s'adresser à moi avant le 15 courant.

Prix: \$2.00 par mois payés d'avance.

ED. CORBELL, Inst.
Rue Inkerman, Hull.
Hull, 1 Octobre, 1889.

PERDU

Depuis la Pharmacie du Dr. Cooke jusqu'au magasin de M. M. Laverdure, on a perdu un portefeuille en cuir jaune contenant un billet de \$10, deux de \$5, un 25 cts, un cinq cents et quelques cents. Il y avait aussi l'adresse de M. Damase Vaillancourt.

Une récompense libérale sera donnée, à celui qui le remportera au propriétaire Dame veuve Vaillancourt, chez M. S. St. Jean, ferblantier, rue Principale.



McDougall & Grondin

AVOCATS
Aylmer, - -

N. TETREAU,
Notaire.
No. 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. DESJARDINS,
Notaire
No 139 RUE PRINCIPALE, HULL.

G. J. Labelle
Hulstater, C. S.
141 rue Principale Hull, P. Q.
Boîte 116 Bureau de Poste.

J. E. BEAUSSET,
Avocat
ONTARIO et QUEBEC
Hull, 156 Rue Main, Ottawa, 25 Sparks

C. B. MAJOR,
Avocat
No. 141, Rue Principale, Hull, P. Q.



DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour les Travaux du HAVRE de Meaford," seront reçues jusqu'à vendredi, le 16ième jour du mois courant inclusivement pour la construction de travaux à Meaford, Comté de Grey, Ontario, selon un plan et des spécifications que l'on peut voir en s'adressant à M. Hugh Chisholm Meaford et au Département des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des blancs de soumissions imprimés.

Les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faites sur les blancs fournis et signées des noms courants des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté et fait payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du montant de la soumission, doit accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le signataire renonce au contrat ou ne le mène pas à bonne fin et sera rendu si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

A. GOBEIL,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics
5 Août 1889, Ottawa.

AVIS

POIDS ET MESURES

LES MARCHANDS, fabricants et propriétaires de Poids, Mesures et Machines à peser, sont spécialement requis de lire attentivement les instructions suivantes et l'Acte qui y correspond.

1. L'Acte des Poids et des Mesures pourvoit à ce qu'une inspection biennale de tous les Poids et Mesures soit faite pour les fins du commerce, aussi bien que pour les inspections irrégulières des mêmes, qui peuvent être faites en tout temps quand l'Inspecteur les jugera nécessaires, et il impose aussi une pénalité sur chaque commerçant ou autre personne qui s'oppose ou empêche un inspecteur ou son assistant dans l'exécution de son devoir d'après le dit Acte, ou qui refuse d'exhiber tous ses Poids et Mesures à l'Inspection quand il en est requis par l'officier Inspecteur.

2. Tout commerçant, manufacturier et propriétaire de Poids, Mesures et de Machines à peser, en payant de l'argent aux Inspecteurs ou aux assistants Inspecteurs de Poids et Mesures pour le droit de vérification, est autorisé et spécialement requis de demander à l'officier qui fait l'inspection, un certificat original (Forme O, 6, avec les mots "Original pour le commerçant," imprimés comme en-tête) bien rempli et estampillé, et aussi de s'assurer en même temps si les estampilles annexées à tel certificat représentent exactement en valeur le montant payé en argent comptant. Les commerçants sont priés de se rappeler que les certificats de vérifications ne sont d'aucune valeur à moins que les estampilles représentant le montant entier des droits n'y soient annexées.

3. Les propriétaires ou porteurs de ces certificats officiels sont spécialement requis de les garder soigneusement pendant deux ans, et pour les conserver en bonne ordre il serait désirable qu'ils les affichassent dans leurs places d'affaires de la même manière que pour les certificats de licences; car il est parfaitement compris que tous les commerçants qui sont incapables de produire leurs certificats bien et dûment estampillés, lorsqu'ils en sont requis par l'Inspecteur ou l'Assistant Inspecteur, peuvent, en toute probabilité avoir à payer de nouveau les droits de vérification.

E. MIALL,

Commissaire.
Département du Revenu de l'Intérieur.
Ottawa, 15 avril 1889.

Magloire Dumontier

MARCHAND DE GLACE
No 46 Rue Pitt Coin de la Rue Ravine
HULL

Aussi,—Grande Voiture pour Déménagement.

A l'Étal Populaire

—DE—

NARCISSÉ BRAULT

Coin des rues du Lac et Victoria
Le public trouvera toutes les viandes souhaitables: Viandes fraîches et fumées, Saucisses et Boudins, Oeufs, Légumes et Provisions. Le tout de premier choix.
N. B. M. Brault est le fournisseur de JOUBS PLACE.

Le soussigné recevra, à son bureau usqu'au mercredi, le 18 Septembre prochain inclusivement, des soumissions cachetées adressées à lui-même, et portant la souscription:

Soumission pour Travaux à Owen Sound, pour toutes améliorations à être exécutées au havre d'Owen Sound, comté de Grey, Ontario, suivant les plans et devis que l'on peut voir au bureau du secrétaire municipal, à Owen Sound, et au département des Travaux Publics, Ottawa.

Les soumissions ne seront pas regardées si elles ne sont faites sur les blancs qu'on fournit ou si elles ne portent pas la signature des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté et payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, pour la somme d'(\$3000) Trois Mille Piastres devra accompagner chaque soumission. Le chèque sera confisqué si l'entrepreneur refuse d'exécuter son contrat, et lui sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics
Ottawa, 3 Sept., 1889

On recevra à ce Bureau, jusqu'à mercredi, le 2 Octobre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la souscription "Soumission pour l'édifice en bois, pour l'achat et l'enlèvement de l'édifice en bois, situé en arrière de l'édifice de l'Ouest, Ottawa. L'édifice devra être enlevé et le site débarrassé de tous les rebuts, durant les huit jours qui suivront la date de l'achat.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus élevée ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Département des Travaux Publics,
Ottawa 23 Septembre 1889

Canada
Province de Québec
District d'Ottawa

DANS LA COUR SUPERIEUR
L'HONORABLE GEORGE BRYSON
du village de Fort Coulonge dans le Comté de Pontiac et District d'Ottawa, négociant

Demander

Vs
SAMUEL BRIGHAM LUCAS,
ci-devant du village d'Aylmer et maintenant de l'endroit dit "Peace Hills," dans les territoires du Nord West, dans la Puissance du Canada.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Par ordre,
A. DRISCOLL
Greffier de la dite Cour
Aylmer 23 Septembre 1889.
P. C. S.

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa
18 Octobre, 1889.

FARINE :

Double ext. baril..... 5 25 à 5 50
Extra " 5 60 à 5 70

PRODUITS DE LA FERME :

Beurre en tinette par lb 0 18 à 0 20
Beurre en moule " 0 23 à 0 24
Fromage " 0 8 à 0 12
Oeufs par douzaine..... 0 18 à 0 19
Laine par lbs 0 18 à 0 22

LARD :

Lard pré. par 100 livres 7 00 à 8 00
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 15
Côtelettes " 0 12 à 0 13
Jambon " 0 12 à 0 15
Lard ordinaire " 0 10 à 0 13

GRAIN :

Foin par tonne \$ 12 00 à 13 00
Pail " 7 00 à 7 00
Fèves, par minot 1 40 à 1 70
Ois " 60 à 00
Barley " 00 à 60
Avoine " 30 à 35
Blé " 85 à 90
Blé d'aut'e " 0 90 à 0 90

VIANDES :

Bœuf par 100 lbs..... 5 00 à 6 00
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Rôti de bœuf " 0 8 à 0 13
Bouilli de bœuf " 0 6 à 0 10
Mouton " 0 6 à 0 8
Agneau " 0 07 à 0 08
Veau " 0 5 à 0 7

POISSONS

Truite par livre 0 10 à 0 15
Poisson blanc " 0 10 à 0 15
Saumon " 0 25 à 0 30
Morue " 0 5 à 0 6
Haddock " 0 4 à 0 5

LÉGUMES :

Celeri chaque 0 03 à 0 05
Patates par sac 0 50 à 0 60
Navets le sac 0 30 à 0 35
Carottes " 0 40 à 0 45
Chou chaque..... 0 2 à 0 4
Oignons par gal 0 10 à 0 12
Miel par livre..... 0 13 à 0 20
Pommes par baril..... 3 00 à 3 50
Betteraves, la doz 0 35 à 0 40

J. N. FORTIN

Marchand de

Tabac et Pipes de toutes sortes

CIGARES DOMESTIQUES ET IMPORTES

Coin des Rues Church et Main, Hull, P. Q.

Bonbons, Confiteries, articles de fantaisie, crème à la glace, huîtres, etc., etc.
N. B. Une magnifique salle de Billards est attachée à l'établissement.

PHARMACIE de HULL

84 Rue Principale 84
COOKE ET HELMER, Prop.

Toujours en main un vaste assortiment de

BROSSES,

PEIGNES,

EPONGES,

OBJETS DE TOILETTES,

ETC! ETC!! ETC!!!

Prescriptions préparées par des pharmaciens compétents.

Agences du TELEPHONE et de la CANADIAN EXPRESS Co.

S. P. Cooke. R. A. Helmer.

VIN DE QUININE

—DE—

Campbell

Le meilleur remède en existence.

Le tonique le plus fortifiant.

Méfiez-vous des contre-façons. Pour être certain d'avoir le vrai remède, allez au Médical Hall.

No. 84 Rue Principale, Hull, P. Q.

Cooke & Helmer

PHARMACIENS

PERDU

—

Un chien espagnol couleur café ayant les quatre pattes blanches la falle et le bout de la queue blanche, répondant au nom de Prince. Le chien porte un collier à maille avec une médaille. La personne qui en aura pris connaissance est priée d'en informer ou de le remettre à M. Dosithe Laraby, No. 432, rue St. Patrice Ottawa, ou à la station de Police de Hull.